

ECHO-flash

Journal d'Information des Militants CGT de l'Allier

n°281- nov./déc.2018

LES LUTTES :

Les mouvements
dans l'Allier

Pages 3 et 4

FORMATION SYNDICALE :

Calendrier 2019

Pages 5 à 8

RÉSULTATS :

Les scores électo-
raux de la fonction
publique

Pages 9 et 10



DES RÉSULTATS
ENCOURAGEANTS



AB



Urgence sociale : Agir maintenant !

Bienheureux celui qui pourrait dire avec certitude, comment les choses vont évoluer dans les jours et semaines à venir. Une certitude pour autant, il y aura un avant et un après « mouvement gilets jaunes ».

En effet, la colère de ces femmes et hommes qui s'organisent avec force dans notre pays depuis plusieurs semaines fait ressurgir sur le devant de la scène les revendications sociales.

Ces milliers de personnes qui crient leurs désespérances et plus concrètement qui ne peuvent plus boucler les fins de mois, plus vivre des fruits de leur travail en tant qu'actif ou grâce à leur travail passé pour les retraités, sans oublier cette jeunesse qui ne croit plus en l'avenir.

Toute cette colère, sans toujours la formuler de façon précise, fait écho à de très nombreuses revendications de la CGT.

Alors oui, bien des questions se posent sur l'origine d'un mouvement qui a démarré sans nous. Celui-ci nous interroge, nous interpelle voire nous percute. Il nous faudrait prendre le temps de l'analyser, se poser sans concession les bonnes questions. Pourquoi depuis des années, n'avons nous pas toujours réussi à mobiliser sur nos formes d'actions ? Ce temps-là, il nous faudra le prendre, mais aujourd'hui, la question, c'est comment la CGT est utile à ce mouvement de colère qui s'exprime.

La CGT a un rôle à jouer, personne ne pourrait remettre en cause sa légitimité quant à son action sur les lieux de travail. Aucune autre organisation syndicale ou politique n'a fait plus que la CGT pour défendre l'intérêt des travailleurs. Nous devons donc rentrer sans complexe dans ce mouvement.

Avec nos revendications, nos couleurs, engageons-nous avec les salariés sur les lieux de travail, en appelant au blocage de l'économie par la grève dans les entreprises. C'est la solution pour élever le rapport de force nécessaire.

C'est le sens des journées d'action proposées par la CGT les 14 et 18 décembre 2018.

Soyons fiers de cette colère aujourd'hui dans le pays, nous avons contribué à son expression et son explosion.

La CGT met en perspective un appel à la grève générale de 24 heures avec blocage de l'économie, c'est un signe fort, rarement entendu.

Comme toujours dans les grands moments de l'histoire du mouvement social, la CGT a su être au rendez-vous. Dans la période actuelle, toutes les forces de la CGT doivent se mettre en mouvement, aucun militant ne doit manquer.

Je terminerai cet édito en vous souhaitant, mes camarades, ainsi qu'à vos proches de bonnes fêtes de fin d'année.

Salutations fraternelles et revendicatives.

Laurent Indrusiak, Secrétaire Général de l'UD

Editeur : Union Départementale des Syndicats CGT de l'Allier

8 bis quai Louis Blanc - 03100 MONTLUÇON

Laurent Indrusiak - Directeur de Publication

Jean Pascal Pradel - Responsable de rédaction

Site internet : www.cgt03.fr - Prix : 1 € 30 - C.P.P.A.P. 0414 S 06639

Impression : BUBBLE'COM - 03100 Montluçon

Sommaire

UNE : Dessin propriété Philippe Duboisset

P2 : Editorial

P3 et 4 : Vie syndicale
– Brèves luttes
– Résultats électoraux

P5 à 8 : Formation syndicale
– Enjeux
– Calendrier 2019
– Stages proposés

P9 et 10 : Elections fonction publique
– Dynamique de campagne
– Les premiers résultats

P11 et 12 : – Comité général
Les principales décisions
– Pub

Des luttes, des résultats...prometteurs

Une fin d'année explosive et pétillante, reflet d'une activité syndicale sans relâche, au plus proche des attentes des salarié(e)s et d'une reconnaissance sans précédent, de la part de ces derniers, vis-à-vis du travail effectué par les militant(e)s CGT.

Petit tour d'horizon d'entreprises bourbonnaises

Bassin de Montluçon : BOUCHARA RECORDATI

Le 20 novembre dernier, se sont tenues les élections du CSE. La CGT sort 1^{ère} organisation syndicale avec 81,94 % des suffrages, tous collèges confondus, en obtenant 100 % des voix au 1^{er} collège et 51,84 % au 2^{ème} collège. Seule autre OS en lice : FO, non représentée au 1^{er} collège, obtient 48,14 % au 2^{ème} collège.

Mention spéciale pour les aides à domicile de « Solutia » avec 100 % pour la CGT.

Bassin de Vichy : SAFRAN à Charmeil

Pour la première fois, la CGT présentait une liste. Excellente initiative puisqu'au final, elle réalise une impressionnante percée en obtenant 50,30 % des suffrages, tous collèges confondus.

Au 1^{er} collège, avec 68,18 % des suffrages, la CGT obtient 5 élus titulaires et suppléants alors que FO, avec 21,81 %, n'aura qu'un élu et que la CFDT, avec 10 % des suffrages, n'en n'aura pas.

Au 2^{ème} collège, avec 32,50 % des suffrages, la CGT obtient 1 élu, tout comme la CFDT avec 67,50 %.

Bassin de Commentry : ADISSEO

Historique !

La CGT obtient quasiment 60 % des voix, tous collèges confondus : 100% au 1^{er} collège et 54 % au 2^{ème} collège alors que FO et la CFE-CGC n'obtien-

nent respectivement que 30,7 % et 15,3 % au 2^{ème} collège.

Au CSE, la CGT détient désormais 8 sièges sur 13.

Bassin de Moulins : PEUGEOT SEPT FONDS

Très bonne progression de la CGT au scrutin du 6 décembre sur le site de Dompierre avec + 9 % pour la CGT qui obtient 3 sièges et rogne un peu plus l'audience de FO.

Niveau national, belles victoires chez les Cheminots

Après le vote des retraités cheminots pour leurs représentants au Conseil d'Administration de la Caisse de Prévoyance et de Retraite des Cheminots où la CGT, toujours 1^{ère} organisation syndicale, obtient 39,71 % des suffrages, soit une progression de près de 2 % par rapport au scrutin précédent, ce sont les cheminots actifs qui ont été appelés à désigner leurs représentants au CSE SNCF du 16 au 22 novembre 2018.

La CGT conforte sa place de 1^{ère} organisation syndicale avec 34,02 % des suffrages, tous collèges confondus, 10 points devant l'UNSA avec 23,96 %,

suivie de SUD-Rail à 17,28 % et de la CFDT avec 14,30 %. L'UNSA et la CFDT, en additionnant leurs suffrages, n'obtiennent toujours pas la possibilité de valider, à elles deux, des accords d'entreprise rétrogrades pour les cheminots. Sur les 33 CSE que compte l'entreprise, 25 seront dirigés par la CGT.

Au final, les cheminots, retraités et actifs ont validé une démarche syndicale porteuse d'exigences revendicatives fortes. C'est un signe positif alors que des négociations se poursuivent en interne à la SNCF sur l'accord d'entreprise, comme au niveau de la branche.

Les élections de la fonction publique font l'objet des pages 9 et 10 du présent magazine.

Une cascade d'actions dans l'Allier



Le 1er décembre

En écho à la manifestation parisienne, organisée depuis plusieurs années chaque premier samedi de décembre, à l'appel de la CGT, contre le chô-

mage et la précarité, trois rassemblements se sont tenus sur notre département, réunissant environ 200 participants sur chacun de nos trois bassins d'emploi que sont Montluçon, Moulins et Vichy.

La CGT de l'Allier avait fait le choix de la convergence d'action pour fédérer la colère sociale et son expression dans les revendications. A Vichy, ce sont près de 400 manifestants dont quelques 170 militants CGT qui ont défilé en ville reprenant les exigences d'augmentations des salaires et pensions et pour plus de justice fiscale.

Le 8 décembre

A Montluçon une cinquantaine de militants CGT mais également quelques gilets jaunes s'étaient donnés rendez-vous devant les locaux du Médef à Désertines dans une action qui visait à rétablir les responsabilités du patronat dans la non réponse aux exigences sociales.

Les forces de l'ordre, visiblement mal informées, ont dû assimiler les militants présents à des terroristes puisque 28 d'entre eux, dont la police scientifique, avaient fait le déplacement interdisant l'accès à ces locaux pourtant privés. Si l'on en croit les informations relayées dans la presse, l'alimentation électrique n'aurait pas supporté une telle injustice. Si l'énergie s'en mêle, où va-t-on ?

Des espaces démocratiques

Assemblée Générale INDECOSA CGT 03

Le 16 novembre 2018, s'est tenue, dans les locaux de l'UD CGT 03, l'assemblée générale ordinaire d'INDECOSA CGT 03 en présence de Muriel DUENAS, représentante nationale d'INDECOSA CGT. Ce fut l'occasion de faire le bilan d'une année écoulée concernant les activités INDECOSA menées, au siège, à Montluçon et par les antennes de Moulins et Vichy. Indéniablement, les efforts entrepris par la CGT afin de faire mieux connaître ou découvrir INDECOSA ont porté leurs fruits. Sur le secteur montluçonnais, avec l'investissement, en sus de celui du président, de notre camarade Colette POUENAT en tant que membre actif, ce sont 17 dossiers qui ont ainsi pu être traités. A l'issue de cette réunion, notre camarade Jeanine ERBLAND a confirmé son choix d'être, elle aussi, membre actif et renforcer ainsi l'équipe vichyssoise déjà en place. Bienvenue à elle et souhaitons à INDECOSA une année 2019 aussi prolifère que 2018 !

Fête champêtre de l'USR Allier

Plein succès pour la rencontre festive organisée à Tronget le 27 novembre dernier. Avec 100 participant(e)s, le succès de cette initiative, démontre s'il en est besoin, tout l'intérêt porté par nos militants retraités à se rencontrer afin d'échanger sur les revendications du moment.

Après Gérard Bonneau, Secrétaire Général de l'USR CGT Allier, Laurent Indrusiak, Secrétaire Général de l'UD, a largement développé les tenants et aboutissants de la colère sociale et de la contribution de la CGT à son expression.

Gisèle Bascoulergue

A l'heure où sont écrites ces lignes, de nombreuses autres initiatives sont en construction dont la journée d'actions, de grèves et de manifestations du 14 décembre. Nous y reviendrons dans notre prochaine édition.



La formation au service de nos ambitions revendicatives

En adhérant à la CGT, chaque syndiqué acquiert le droit de participer à la vie démocratique et collective de son syndicat. Face aux multiples attaques du gouvernement ces dernières années, nos syndiqués doivent d'urgence être équipés pour agir !!!!



Un élément indissociable de notre vie syndicale

La CGT doit assurer à chaque syndiqué, tout au long de sa vie syndicale, l'accès à une formation générale, et à l'accompagnement dès le début du mandat ou d'une prise de responsabilité par une formation spécifique proposée par notre Union Départementale et nos Unions Locales.

La formation reste le socle de toute prise de mandat ou de responsabilité syndicale. Il serait même préjudiciable pour le camarade mandaté ou élu mais également pour notre organisation syndicale d'envoyer au « casse-pipe » un camarade sans aucune formation face à un patron qui lui, pour le coup, est totalement formé.

Avec la formation, notre qualité de vie syndicale s'améliore, avec un autre regard et une vraie dynamique. Se former tout au long de son activité syndicale, de sa vie est donc important et surtout indispensable.

La formation est un outil incontournable pour nos activités syndicales et notamment pour mener les combats face au patronat.

Celle dispensée par la CGT permet de

comprendre et d'échanger sur les enjeux de la lutte de classes et de la société en général.

Être en capacité d'intervenir sur notre environnement

Gagner des avancées sociales ne sera pas possible sans des syndi-

qués nombreux, pleinement acteurs et décideurs.

Parmi nos militants, il en faut qui assument des responsabilités à tous les niveaux de notre organisation. Ils et elles sont élu(e)s sur la base de la confiance que les salariés et syndiqués nous accordent.

Cela ne dispense pas d'acquérir les connaissances et plus largement les capacités indispensables à la réussite de la mission qui nous est confiée.

Aujourd'hui, c'est devenu déterminant, parce que le champ du syndicalisme s'est élargi, les questions se complexifient, le salariat s'est beaucoup diversifié, les techniques évoluent dans le syndicalisme comme dans la société. Tout cela donne à la formation syndicale une place nouvelle et un rôle différent de celui exercé par le passé.

Tous les ans, l'Union Départementale, en étroite coopération avec nos Unions Locales, met à la disposition de l'ensemble des syndiqués du département un plan de formation, qui rencontre un réel succès en termes de participation.

Enfin, la formation syndicale ne se suffit pas en elle-même. Elle repose sur trois piliers pour être efficace.

Elle doit être complétée par l'informa-

tion CGT par le biais de notre presse syndicale et de la pratique en ayant une réelle qualité de vie syndicale.

Notre ambition est que chaque syndicat fasse connaître auprès de ses syndiqués le plan départemental de formation qui leur est proposé afin que chacun puisse, en fonction de ses besoins, s'inscrire dans les stages qui lui sont nécessaires.

Le coût de la formation ne doit en aucun cas être un frein à la participation de nos syndiqués, et pour ce faire, nous avons décidé de réduire le coût pédagogique de nos modules et ce dès le 1^{er} janvier 2019.

La formation syndicale CGT est un droit pour tous les syndiqués, les militants et les dirigeants mais ce n'est pas l'école, il n'y a pas d'un côté les élèves et de l'autre côté un professeur... Il y a des syndiqués rassemblés dans une même volonté de s'écouter, de partager leurs savoirs et leurs expériences, et de les confronter tous ensemble. S'enrichir du collectif et prendre du plaisir dans les débats formateurs telle doit être notre ambition.

Hicham RADY

Plan de for

Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin				
1	M	1	V	1	V	1	L	Niveau 2 partie 2	1	M	1	S		
2	M	2	S	2	S	2	M		2	J	2	D		
3	J	3	D	3	D	3	M		3	V	3	L		
4	V	4	L	4	L	Protocole d'accord préelectoral CSE	4		J	4	S	4	M	
5	S	5	M	5	M		5		V	5	D	5	M	
6	D	6	M	6	M		6	S	6	L	6	J		
7	L	7	J	FANS	7	J	7	D	7	M	7	V		
8	M	8	V		8	V	8	L	8	M	8	S		
9	M	9	S		9	S	9	M	9	J	9	D		
10	J	FANS	10	D	10	D	10	M	10	V	10	L		
11	V	11	L		11	L	11	J	11	S	11	M		
12	S	12	M		12	M	12	V	12	D	12	M		
13	D	13	M		13	M	13	S	13	L	Histoire du syndicalisme	13	J	
14	L	14	J	Histoire du syndicalisme	14	J	NAO	14	D	14	M	FANS	14	V
15	M	15	V	FANS	15	V		15	L	15	M		15	S
16	M	16	S		16	S		16	M	16	J		16	D
17	J	17	D		17	D		17	M	17	V		17	L
18	V	18	L		18	L	Stage Prudis pour conseiller prud'hommes	18	J	18	S		18	M
19	S	19	M		19	M		19	V	19	D		19	M
20	D	20	M		20	M		20	S	20	L	Communication	20	J
21	L	21	J	CSE Nouveaux élus	21	J		21	D	21	M		21	V
22	M	22	V		22	V	22	L	22	M	22		S	
23	M	23	S		23	S		23	M	23	J		23	D
24	J	24	D		24	D		24	M	24	V		24	L
25	V	25	L		25	L	Niveau 1	25	J	25	S		25	M
26	S	26	M		26	M		26	V	26	D		26	M
27	D	27	M		27	M		27	S	27	L		27	J
28	L	28	J		28	J		28	D	28	M		28	V
29	M				29	V		29	L	29	M		29	S
30	M				30	S		30	M	30	J		30	D
31	J				31	D			31	V				

UD
 UL Moulins
 UL Montluçon
 UL Vichy

formation 2019

Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
1	L		1 J		1 D		1 M	Santé et travail	1 V		1 D
2	M		2 V		2 L		2 M		2 S		2 L
3	M		3 S		3 M		3 J		3 D		3 M
4	J	Journée d'étude santé travail	4 D		4 M		4 V		4 L		4 M
5	V		5 L		5 J		5 S		5 M		5 J
6	S		6 M		6 V		6 D		6 M		6 V
7	D		7 M		7 S		7 L	Mise en place CSE	7 J		7 S
8	L		8 J		8 D		8 M		8 V		8 D
9	M		9 V		9 L		9 M		9 S		9 L
10	M		10 S		10 M		10 J		10 D		10 M
11	J		11 D		11 M		11 V		11 L		11 M
12	V		12 L		12 J	FANS	12 S		12 M		12 J
13	S		13 M		13 V		13 D		13 M		13 V
14	D		14 M		14 S		14 L		14 J		14 S
15	L		15 J		15 D		15 M		15 V		15 D
16	M		16 V		16 L		16 M		16 S		16 L
17	M		17 S		17 M		17 J		17 D		17 M
18	J		18 D		18 M		18 V		18 L		18 M
19	V		19 L		19 J	Animer un syndicat + conduite d'une réunion	19 S		19 M		19 J
20	S		20 M		20 V		20 D		20 M	Niveau 1	20 V
21	D		21 M		21 S		21 L		21 J		21 S
22	L		22 J		22 D		22 M		22 V		22 D
23	M		23 V		23 L	Histoire du syndicalisme	23 M	Initiation au Droit	23 S		23 L
24	M		24 S		24 M	FANS	24 J		24 D		24 M
25	J		25 D		25 M		25 V		25 L		25 M
26	V		26 L		26 J		26 S		26 M		26 J
27	S		27 M		27 V		27 D		27 M	Niveau 2 partie 1	27 V
28	D		28 M		28 S		28 L	Outils du trésorier	28 J		28 S
29	L		29 J		29 D		29 M		29 V		29 D
30	M		30 V		30 L		30 M		30 S		30 L
31	M		31 S				31 J				31 M

Les stages proposés : un large choix !

Le programme de formation 2019 pour l'Allier est à la fois ambitieux et varié. Bien que placé sous la responsabilité de l'UD, en lien avec son collectif de formation, il est organisé en collaboration avec les UL.

Dans les UL

Stage d'accueil (1 journée) : première étape de la formation générale, le stage s'adresse aux nouveaux adhérents et syndicats nouvellement créés. Il permet de mieux connaître la CGT, ses principes de fonctionnement.

Stage 1^{er} niveau (5 jours) : il concerne les élus, mandatés et plus largement tous les syndiqués et permet d'aborder l'étude du salariat, la construction des revendications, l'ordonnancement de la société, l'histoire du syndicalisme et de la CGT.

L'UL de Moulins organise une journée d'étude sur **l'histoire du syndicalisme**.

L'UL de Montluçon organise une journée **Initiation au droit** (compréhension du droit au travers de la démarche syndicale, l'utilisation du Code du Travail), un stage **Santé et Travail** et un module sur les **Négociations Annuelles Obligatoires** (les salaires, la formation professionnelle, l'égalité H/F, la durée et l'organisation du travail, l'épargne salariale et les accords de prévoyance collective, les moyens d'aboutir à la signature ou non d'un accord NAO dans l'entreprise).

Stages UD

Stage 2^{ème} niveau (10 jours en 2 semaines séparées) : public concerné : tout syndiqué ayant réalisé le niveau 1. Vivement conseillé aux responsables de syndicats et dirigeants des structures, aux élus et mandatés en entreprises ou sur les territoires. Approfondissement des thèmes du 1^{er} niveau.

Communication (5 jours) : s'adresse aux responsables de syndicats et militants chargés des questions de communication. Il est préférable d'avoir effectué le niveau 1 pour accéder à cette formation. Ce stage permet de mieux cerner les enjeux de l'information et de la communication, d'appréhender les multiples supports et nouvelles technologies et les mettre au service de l'organisation. Il aborde les mé-

canismes de rédaction d'un tract, la préparation d'une interview, la réalisation d'une affiche, d'un communiqué...

Mise en place Comité Sociale et Economique (C.S.E) : (5 jours) public ciblé : les militants des entreprises privées assurant des fonctions d'élu(e)s titulaires ou suppléants. Permet d'appréhender le rôle des élus au CSE, sa mise en place, le règlement intérieur, les réunions, les ordres du jour, le volet CHSCT inclus dans l'instance, la commission CSSCT, etc...

CHSCT PUBLIC (5 jours) : public concerné : titulaires, suppléants ou prétendants à un mandat au sein d'un CHSCT émanant du secteur public. Il traite des enjeux et droits liés à la sécurité et à la santé des salariés, à l'organisation du travail. Il met en lumière les moyens d'actions et les capacités d'agir pour l'amélioration des conditions de travail. Permet d'acquérir une méthodologie en matière de prévention des risques professionnels. La formation met en exergue la synergie entre les membres des CHSCT et les autres représentants.

La journée CGT/CARSAT de prévention santé au travail : organisée début juillet dans le centre du département, elle traite des grands enjeux liés à la prévention de la santé au travail avec le concours de personnalités ou de militants qualifiés en fonction de la thématique retenue.

Elections professionnelles (P.A.P CSE) (1 jour) : public concerné : en priorité les délégués syndicaux, et les camarades en charge des négociations dans l'entreprise. But : mieux maîtriser la négociation des protocoles électoraux, avant la mise en place du CSE et aborder toutes les questions autour des élections.

Animer un syndicat + conduite d'une réunion (2 jours) : Il s'agit d'une nouvelle formation qui vise à aider les premiers responsables de nos syndicats dans leur rôle d'animation. Les aider à mieux cerner leurs responsabilités et à

impulser le travail collectif.

Outils du trésorier (1 jour) : donner les moyens aux trésoriers de connaître le champ de leurs responsabilités et les éléments réglementaires à observer.

Réalisation d'un tract (2 jours) : donne des outils et des règles techniques à observer dans la rédaction, la présentation d'un tract, d'une affichette en fonction des publics à destination desquels ils s'adressent.

Conseiller du salarié (1 jour) : s'adresse aux conseillers du salarié désignés pour les mettre en capacité d'identifier les savoirs et savoir-faire pour exercer leur mandat en cohérence avec la conception CGT. Ce stage permet d'identifier les conditions favorables au bon déroulement d'un entretien préalable au licenciement et de repérer les sources juridiques indispensables.

Stage Prudis : pour conseillers prud'hommes (5 jours). Il concerne les nouveaux et anciens conseillers.

Hicham Rady

Dynamique de campagne

Les élections des trois versants de la fonction publique sont un enjeu d'importance à bien des égards. Outre l'intérêt qu'elles représentent pour les agents publics eux-mêmes dans la gestion des carrières, des droits à la santé, l'organisation du travail, l'hygiène et la sécurité, la gestion de leurs établissements...elles déterminent également les droits syndicaux et la représentativité de chaque organisation présentant des listes. C'est précisément sur le critère de représentativité que la campagne revêt une importance majeure. Actuellement, la compilation des résultats électoraux dans le secteur privé place la CFDT devant la CGT en matière d'audience. Ce sont les résultats de la fonction publique qui permettent de placer la CGT devant, tous secteurs confondus. A la fin du cycle des élections CSE (fin 2019), nous pourrions mesurer la place réelle de chaque organisation sur l'échiquier syndical.



La rencontre et la présentation des candidats à la presse fut également un moment clé dans la campagne électorale.

Que tous ceux, candidats, militants du public comme du privé qui ont contribué à la campagne, en soient chaleureusement remerciés.

Jean-Pascal Pradel

Le collectif départemental

Considérant les enjeux portés par ces élections et le nombre considérable d'électeurs concernés par les différents scrutins, l'Union Départementale a souhaité coordonner, alimenter et impulser une campagne de proximité à destination des électeurs concernés. Ainsi dès le début de l'année 2018, a été constitué un collectif réunissant des militants issus de la direction de l'UD qui avaient à charge le suivi régulier et des bilans d'étapes de réalisation de la campagne. Cinq rencontres se sont échelonnées du 20 février au 5 octobre 2018. Elles s'intercalaient et alimentaient la réflexion de la CE de l'UD jusqu'au déroulement des opérations électorales du 6 décembre 2018.

Un plan de campagne ambitieux

Dès la première rencontre du collectif, il a été jugé nécessaire de réaliser un état des lieux de notre implantation, identifier les différents sites et le mail-

lage de la CGT. Ce travail a permis de cibler les lieux de distribution de tracts et d'affichages qui ont alimenté le déploiement des camarades et de militants CGT dans des zones parfois très reculées du département. Notre objectif, que chaque commune concernée soit l'objet d'un plan de rencontre et/ou diffusion.

L'Union Départementale a mis en place un plan de communication ponctuant les points de vigilance dans la campagne, la coordination du matériel à diffuser, la circulation de l'information interne et externe, les points presse, la présentation de nos candidats, l'affichage de proximité...Sans oublier les aspects liés à la formation qu'elle soit technique sur le rôle des élus ou plus pratique sur la tenue des bureaux de votes.

Ainsi chaque CE d'UD a fait l'objet d'un suivi régulier et l'ensemble des « Echo-Flash » d'avant élections a traité des différents versants concernés par le scrutin du 6 décembre 2018.

« La campagne en chiffre »

L'exemple de la santé dans l'Allier

8770 inscrits (-129 depuis 2014)

24 listes CGT dans 28 établissements

70 candidats à pourvoir pour les sièges départementaux

268 candidats à pourvoir pour la gestion des établissements

730 candidats pour la gestion des carrières dans les établissements

La CGT est représentée par 622 candidats sur les 730 sièges à pourvoir dans le seul département de l'Allier.

Des résultats encourageants dans l'Allier

Au moment où sont écrites ces lignes, tous les résultats nationaux et départementaux ne nous sont pas encore connus. Si nécessaire, nous reviendrons lors d'une prochaine édition sur les aspects complémentaires, néanmoins, vous trouverez, ci-dessous, synthétisés, les premiers résultats compilés.

Dans la fonction publique territoriale. Union Syndicale Départementale Santé et Action Sociale

Nous commençons par le centre de gestion de l'Allier, sur l'ensemble des scrutins, moins de votants qu'aux dernières élections de 2014 avec 50 % d'abstention. Dans la catégorie A (cadres supérieurs), nous avons 2 sièges soit 1 de gagné par rapport à 2014. Catégorie B (équivalent des agents de maîtrise), nous perdons 1 siège par rapport à 2014. Catégorie C (employés et salariés d'exécution), sur 8 sièges, nous en avons 5, donc 1 de plus par rapport à 2014. Au Comité Technique nous avons 5 sièges sur 8, plus 1 par rapport à 2014.

Nous devrions avoir plus de droits syndicaux qu'en 2014. En Comité Technique interne, la CGT est en tête dans les collectivités de Montluçon, avec plus 12 % à la ville et à l'agglomération où la CGT enregistre un score record de 71 %. Progression également sur les deux SICTOM Montluçon et Nord Allier. La CGT est en tête à Bourbon l'Archambault, Commeny, au Conseil Départemental, mais également à Vichy Communauté, Cusset, Domérat et Yzeure. Nous ne pouvons que regretter d'avoir perdu à Ganat.

Dans l'ensemble, les résultats sont satisfaisants et la CGT est toujours majoritaire. Mais on peut quand même déplorer l'abstention qui est malheureusement en progression.

Au plan départemental, nous restons 1^{ère} organisation syndicale. Nous enregistrons 46,31 % des voix pour la CGT (+2,2 %) contre 34,66 % pour FO (-0,12 %), 3,40 % pour la CFDT (-2,63 %) et 14,43 % (+1,85 %) pour l'UNSA. Quant à la CFTC, la CGC, SUD et la CNI, leurs résultats sont très peu significatifs.

Nous obtenons ce pourcentage en raison d'un gros travail syndical dans les EHPAD et dans les établissements où nous nous sommes implantés récemment (Néris les Bains, l'EPMS Ebreuil et l'EHPAD de Cérilly).

Même si nous confortons notre 1^{ère} place, les résultats enregistrés par d'autres organisations notamment dans les grands centres hospitaliers du département sont préoccupants. Si la CGT à l'hôpital de Vichy conserve son leadership avec la majorité absolue, les chutes des scores CGT sur l'hôpital de Moulins/Yzeure et sur l'hôpital de Montluçon doivent nous alerter.

Au niveau de la région Rhône-Alpes Auvergne les résultats sont approximatifs mais nous pouvons noter : 36 % pour Rhône-Alpes et 47 % pour l'Auvergne, ce qui donne pour la nouvelle région 40 %.

Au plan national sur les 99 % de remontées de résultats auprès de la Fédération Santé, nous enregistrons un score de

31.06 % contre 31.07 % en 2014. La CFDT perd la 2^{ème} place au bénéfice de FO.

Il est à souligner un taux d'abstention très important dans tous les établissements, point que nous devons analyser et travailler prochainement si nous souhaitons progresser aux élections de 2022.

Dans l'éducation nationale

Progression spectaculaire de la CGT parmi le corps enseignant. Ce sont plus de 4 000 voix supplémentaires qui sont enregistrées sur le plan national. La CGT dans le département de l'Allier progresse de 12 % par rapport à 2014.

A La Poste

La CGT FAPT de l'Allier conforte ses 4 sièges suivie par l'UNSA qui progresse.

Dans les finances publiques

Pour la première fois, les électeurs étaient appelés à voter électroniquement. Ça n'a pas favorisé la participation qui est en recul de 3% avec malgré tout un taux de participation très honorable dans l'Allier autour de 86 %. La CGT recueille 31% des suffrages.

Christian Kwasniewski et Christiane Mi-caud

Nationalement

La CGT première organisation syndicale de la fonction publique.

La première place de la CGT est confirmée. Avec 21,8 % des voix, la CGT est 2,8 points devant la CFDT avec 19,0 % (-0,3 point) suivie de FO (18,1 % ; -0,5 point), de l'UNSA (11,2 % ; +0,8 point), de la FSU (8,7 % ; +0,8 point) et de Solidaires (6,3 % ; -0,5 point). La FA-FP et la CGC recueillent respectivement 3,5 % et 3,4 % des voix. Enfin, la CFTC obtient 2,9 % des voix.

Comité général de l'UD

Fort des 100 participant(e)s présents, ce comité général fut une occasion appréciée pour apporter éclairages et réflexion collective sur les événements qui se déroulent partout en France et sur notre département. La présence de Catherine PERRET, membre du bureau confédéral de la CGT et son apport sur l'actualité et le projet de réforme des retraites, a été saluée par une salve d'applaudissements tant nous avons nécessité de voir plus clair dans une situation sociale inédite à bien des égards.

Plus de moyens pour les syndicats

Le comité général, organe délibérant et statutaire entre 2 congrès, était rendu nécessaire par un positionnement de notre UD sur un projet de nouvelle répartition de la ventilation de la cotisation syndicale sur le champ territorial.

Ce champ, dont il faut rappeler qu'il concerne les moyens dévolus au fonctionnement de notre Comité Régional, notre UD et nos UL, avait été établi en 2007 avec le pourcentage s'y afférant par décisions des 47 et 48^{ème} congrès confédéraux et par décision du comité général de l'UD en 2005.

La construction du Comité Régional pour la grande région AURA a permis d'harmoniser la côte part réservée au fonctionnement de notre « région CGT » en adoptant la part des cotisations, auparavant situé à 2,8 % et qui sera à 1,5 % à compter du 1^{er} janvier prochain.

La part consacrée jusqu'à ce jour à l'ensemble du champ territorial actée correspond à 29 % de la cotisation syndicale. L'Union Départementale proposait en même temps une autre répartition à l'intérieur du champ : réduire de 1 % ce pourcentage et l'affecter comme moyens supplémentaires au fonctionnement de nos syndicats.

Ce sont quelques 4 600 € de plus (base exercice 2017) qui seront disponibles dans les syndicats dès 2019. Les moyens des Unions Locales sont maintenus et les efforts de cette redistribution seront essentiellement supportés par l'Union Départementale et dans une moindre proportion par la région.



Le vote de la résolution sur la nouvelle répartition du champ territorial a recueilli un large assentiment des participants puisque c'est à l'unanimité des 2381 voix représentées que la décision a été actée favorablement.

Le projet de réforme des retraites

Catherine Perret, en charge du suivi de ce dossier au sein de la confédération, a synthétisé l'essentiel du projet, des enjeux et des propositions CGT sur le sujet.

Le projet porte bien sur une réforme « systémique » en opposition avec une réforme « paramétrique ». Elle n'est donc pas comparable avec les précédentes.

Les objectifs du gouvernement sous des vocables de simplification, lisibilité

et d'équité sont en fait de brouiller les repères collectifs avec une étatisation complète du système.

La répartition est pour un temps sauvegardée mais elle s'ouvre sur la capitalisation car il ne sera plus possible de faire face avec le système par points à une pension suffisante.

Il faudra nécessairement accompagner le système d'une complémentaire voire surcomplémentaire pour obtenir une retraite décente.

La technique employée, c'est l'opposition des populations : jeunes et anciens, les spécificités des métiers, le public et le privé...

Les grands principes défendus par la CGT :

- Garantir la possibilité de partir à 60 ans à taux plein ;
- Un taux de remplacement du revenu net de 75 % pour les carrières com-

- plètes ;
- Une pension minimale au niveau du SMIC ;
- Indexation des pensions sur les salaires et non par sur les prix ;
- Départs anticipés pour travaux pénibles, développer la prévention, aménager les fins de carrière...

Catherine a terminé son propos sur le calendrier. Le projet de loi ne paraîtra

qu'en mai/juin 2019. La CGT se propose de mettre à profit ce délai pour mener une campagne séquencée en plusieurs temps. Echo-Flash reviendra prochainement sur cet épineux dossier.

Jean-Pascal Pradel



Le comité général en bref :

100 participants

6 heures de débat

4 points à l'ordre du jour :

Nouvelle répartition de la cotisation

L'actualité sociale

L'analyse des résultats des élections dans la fonction publique

Le projet de réforme des retraites

38 interventions prononcées

Nota : les résultats des élections faisant l'objet de 2 pages du présent journal et l'actualité sociale étant développée dans l'édito, nous ne développerons pas dans cet article ces deux sujets.

GAMME INDIVIDUELLE - TNS - ENTREPRISE - AGENTS TERRITORIAUX - IARD

**Avec vous,
à chaque instant**



Engagée pour votre santé

• **Vichy**

30 bd. Gambetta
03207 Vichy Cedex
Tél. 04 70 31 41 18

• **Montluçon**

73 av. de la République
03100 Montluçon
Tél. 04 70 05 89 15

• **Moulins**

87 rue d'Allier
03000 Moulins
Tél. 04 70 46 22 57

• **Clermont-Ferrand**

16 rue Saint Genès
63000 Clermont-Ferrand
Tél. 04 73 16 13 12

www.mutuale.fr

Régie par le code de la mutualité, soumise aux dispositions du livre II de ce même code et immatriculée à l'INSEE sous le numéro 775 369 887



Mutuale
La Mutuelle Familiale
Section Auvergne